

INTERVENTION DE MICHAEL QUERNEZ

Président de la Commission Insertion et Economie

Séance plénière du Conseil général du Finistère du 1^{er} décembre 2011

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Président, Chers collègues, Mesdames, Messieurs,

Le débat que nous engageons sur les orientations budgétaires 2012 s'inscrit vous l'avez dit M. Le Président dans un contexte économique, financier et politique particulièrement difficile et complexe.

Nous vivons et sommes marqués par les difficultés de la Sobrena et de Lagassée. Deux entreprises majeures qui contribuent à la dynamique économique de deux filières structurantes pour notre département : la réparation navale et l'électronique.

Nous agissons dans un contexte social dégradé. Le taux de chômage demeure autour de 8,1% de la population active, légèrement au-dessus de la moyenne régionale qui se situe à 7,8%. Le nombre de bénéficiaires du RSA (17 225 au mois d'octobre 2011 contre 17 086 en octobre 2010) est beaucoup trop élevé.

Nous le savons, la crise économique et financière rend plus difficile l'accès à un emploi durable pour de nombreux Finistériens. C'est dans ce contexte très préoccupant, et avec les moyens et les leviers dont nous disposons encore que nous continuons d'agir avec force et détermination pour lutter contre les précarités économiques et sociales, d'une part, et pour renforcer l'attractivité et le développement économique de notre département, d'autre part.

En 2012, l'enjeu majeur pour le Département sera donc toujours et encore d'accompagner les publics en difficulté vers l'emploi.

Pour favoriser une insertion professionnelle durable de ces publics, le Conseil général s'attache ainsi à lever un certain nombre de freins à l'emploi que peuvent rencontrer les bénéficiaires du RSA ; ce sont des problèmes de logement, de transports, de santé ou des insuffisances en matière de formation.

L'objectif est de favoriser le retour à l'emploi durable, ce qui passe vous le savez par la construction de véritables parcours d'insertion. Je n'y reviens pas. Vous y avez fait référence M. le Président en mettant en avant la nécessaire coopération entre notre collectivité et le Conseil régional de Bretagne qui a pour responsabilité la formation professionnelle. Ce dont les bénéficiaires du RSA ont besoin, ce n'est donc pas d'un travail obligatoire une journée par semaine, mais de véritables emplois à temps plein, correctement rémunérés. C'est fort de cette conviction que nous n'avons pas souhaité réserver une suite favorable à la sollicitation gouvernementale.

Favoriser le retour à l'emploi durable disais-je. Je veux souligner ici l'expérience innovante que nous menons et qui nous permet de couvrir le territoire départemental de 12 équipes emploi qui ont accompagné 626 personnes en 2011, permettant l'accès à l'emploi de la moitié d'entre elles, ou le développement des clauses d'insertion dans les marchés publics qui dégagent annuellement plus de 120 000 heures de travail, permettant à plus de 250 personnes d'accéder à un emploi, ou encore le travail en cours avec les branches professionnelles (agroalimentaire, transports, propreté) pour favoriser l'accès à la qualification des publics éloignés de l'emploi.

En 2012, l'enjeu sera aussi de soutenir et de renforcer le développement des structures de l'économie sociale et solidaire pour mieux prendre en compte les projets à finalité économiques, avec d'une double préoccupation : celle, d'abord, de la création d'emplois et de l'insertion professionnelle réussie, celle, ensuite, de l'exigence d'une gestion solidaire, collective, dans une visée d'intérêt général.

Le secteur de l'économie sociale représente une réelle force en Finistère avec 15,5% des effectifs salariés contre 9,9% en France.

Nous souhaitons que ce type de développement, basé sur un modèle économique viable, prenne toute sa place dans nos territoires, car il est à la fois producteur de richesses comme de solidarité, d'emplois comme de lien social.

C'est pourquoi, nous souhaitons accompagner encore plus fortement les entreprises à forte valeur sociale ajoutée, citons les SCOP, les SCIC, les Coopératives et autres groupements d'employeurs.

Pour agir efficacement à l'insertion professionnelle, nous devons contribuer au développement de l'activité économique, au renforcement de l'attractivité, à la dynamisation de l'innovation, avec une stratégie de développement partenariale.

Dans cette optique, le soutien à l'accessibilité du Finistère par terre et par mer est une priorité forte. 2012 sera une année importante en ce qui concerne la poursuite du projet Bretagne à Grande Vitesse qui portera la Bretagne occidentale, Brest et Quimper à près de 3 heures de Paris en 2016. Notre concours financier est à la hauteur des enjeux : 46,1 millions d'euros.

Les projets d'infrastructures portuaires figurent également au rang des priorités. Après les travaux d'ampleurs à St Guérolé et au Guilvinec nous accompagnerons les projets d'investissements dans nos ports de pêche et soutiendrons cette filière dans sa volonté de structuration et d'innovation, notamment au travers du projet de grappe pêche. En 2012, les opérations de dragage des ports de Loctudy et de Lesconil pourraient débuter, et celles du port de Concarneau s'achèveront. A noter la poursuite de l'élaboration du schéma d'aménagement et de développement du port de Concarneau. Et la livraison en cours d'année des travaux d'extension du port de Roscoff, financés à hauteur de 8,4 millions d'euros par le Conseil général. Sans oublier bien entendu nos ports du nord-Finistère.

En 2012, afin de soutenir les projets de création, de développement, d'innovation, nous maintiendrons nos aides directes aux entreprises, aux structures qui accompagnent leur développement, chambres consulaires, technopôles, instituts de recherche, pôles de compétitivité. 2012 sera d'ailleurs une année importante du point de vue de l'évaluation des pôles de compétitivité.

Dans le domaine de la formation et de l'enseignement supérieur, le Conseil général poursuivra son soutien aux universités et aux laboratoires d'excellence où nous disposons d'un réel savoir-faire et de compétences scientifiques reconnues. Courant 2012, le Conseil général aura aussi à se prononcer sur le projet UEB Campus, déjà soutenu par l'Etat et la Région, pour doter les universités bretonnes et finistériennes d'outils numériques performants.

Pour favoriser l'apprentissage des jeunes finistériens, le Conseil général s'est engagé, aux côtés de la CCI de Brest, à soutenir la création d'un nouveau campus des métiers afin de valoriser les métiers et les formations par apprentissage dans le Finistère. Le Conseil général suivra donc avec un intérêt particulier la construction de ce nouveau centre de formation des apprentis.

Le développement touristique constitue aussi pour le Finistère un atout pour renforcer l'attractivité du territoire et la création d'emplois. Le secteur touristique, il faut le rappeler, représente plus d'un milliard d'euros de consommation annuelle et près de 5% de l'emploi finistérien. C'est donc un secteur majeur pour l'économie départementale. En 2012, le Conseil général poursuivra la mise en œuvre du schéma départemental avec un plan d'action orienté vers l'éco-tourisme pour que le Finistère demeure cette destination touristique naturelle par nature.

Des acteurs du développement économique touristique qui se sont emparés de ce formidable outil de promotion qu'est la marque Finistère. Oui « Tout commence en Finistère », notamment vos vacances à la découverte de la Bretagne.

2012 sera l'année de la mise en œuvre de la nouvelle convention pluriannuelle 2012-2014 avec la Chambre d'agriculture du Finistère. Nous contribuons, par nos aides à conforter et à développer les exploitations agricoles pour faire de la ferme Finistère un secteur dynamique, qui installe des jeunes, crée de l'emploi et qui concilie respect de l'environnement et rentabilité économique, au bénéfice nous le souhaitons de revenu des exploitants agricoles.

Vous le voyez, Monsieur le Président, Chers collègues, malgré les difficultés auxquelles nous devons faire face, nous souhaitons rester à la fois précurseur et attractif dans le développement économique, comment ne peut-on pas penser au formidable potentiel de création d'emplois d'une véritable filière industrielle des EMR, véritable relai de croissance, et promouvoir un aménagement équilibré, durable et solidaire pour tous.

Oui notre première responsabilité est de garantir la cohésion sociale de notre territoire en prévenant ou en répondant aux difficultés sociales des Finistériens. Pour ce faire, nos politiques publiques en soutien au cadre de vie, au développement économique culturel peuvent également y contribuer.

Oui nous avons la volonté, l'ambition et la détermination à garder le cap d'un Finistère dynamique et solidaire, par des politiques publiques adaptées aux attentes des Finistériens.

Je vous remercie de votre attention.